



ACCUSE D UN FAIT NON COMMIS

Par **Anne64**, le **26/07/2009** à **14:46**

Bonjour,

Une personne a porté plainte moi et prétend qu'elle a reçu des messages et appels vocaux sur son téléphone d'injures à 4h du matin mais ne provenant pas de mon téléphone. Cette personne me dit que les personnes au bout du fil me connaissent et que c'est moi qui leur aurait donné son numéro.

Je n'ai jamais fait ça. Si dépôt de plainte il y a eu, je me demande sur quels fait la personne se base et si la police a accepté le dépôt de plainte (car aucune preuve véritable que ces personnes me connaissent et de plus ces appels ne provenaient pas de mon téléphone).

Dans ce cas, si je ne me trompes pas il y a eu fausse accusation et intimidation de sa part à mon encontre.

Quels sont les recours que je peux utiliser contre cette fausse accusation (ou diffamation) et dois je aller voir la police ?

Vous remerciant par avance de votre réponse,

Sincèrement.

Par **ARKHANGE**, le **27/08/2009** à **10:30**

Bonjour

Si la plainte est effectivement reçu par le procureur vous serez convoqué directement par les services de police ainsi que les auteurs des appels pour vous expliquez.